



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 58674

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées sur la situation désespérée de certains retraités qui ne bénéficient pas d'un niveau de revenu de nature à leur assurer une fin d'existence décente. N'est-il pas temps d'assurer à chacun une pension qui vise à garantir, sur la base de la solidarité entre les générations, ce minimum de ressources qui leur permettrait notamment de bénéficier des soins de santé et des services nécessaires sans restrictions par rapport à leur âge. Il lui demande de bien vouloir l'informer de l'état de sa réflexion à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58674

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : personnes âgées et personnes handicapées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1331